

La vie ensemble



JOURNAL DE LA COMMUNE DE BARSAC - Juillet / Août / Septembre 2024

ASSAINISSEMENT

COLLECTIF

Le contrôle annuel conforme



Facebook : Ville de Barsac

www.barsac.fr





Dominique Cavaillois, Maire de Barsac, vous reçoit sur rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie au 05 56 27 43 00 ou par mail à accueil@barsac.fr

Edito

Chères barsacaises, chers barsacais,

Ce printemps extrêmement pluvieux a permis de recharger les cours d'eaux et les nappes phréatiques, ce qui est inespéré après ces années très sèches. Par conséquent, l'herbe a beaucoup poussé et la pluie a empêché les tontes. Mais les agents sont à pied d'œuvre pour mener à bien l'entretien de notre commune. Comme vous le savez, l'utilisation de pesticides chimiques est interdite pour le désherbage des espaces publics en France pour des raisons de santé publique et environnementales depuis 2019. Barsac avait été précurseur en la matière et a réduit l'utilisation des produits désherbants depuis 2005. Cela oblige des interventions manuelles plus fréquentes. De plus, nous pratiquons à certains endroits la tonte raisonnée. Ce n'est pas de la négligence, mais une intention de préservation de la richesse de la biodiversité sur notre commune et de réduction des îlots de chaleur. Il nous faut, tous ensemble, accompagner cette conversion et accepter ce changement esthétique, dans la commune comme dans nos jardins.

L'entreprise en charge des travaux de l'aménagement des voies douces a été désignée. Les travaux devraient débuter dans le courant de cet été. 800 tonnes d'enrobé vont venir revêtir les routes au Benaudin, Coustet et Labouade qui, pour certaines, n'ont jamais été refaites à neuf. Avec les voies douces, Barsac entre dans l'ère des modalités douces. A vos vélos !

Les vacances arrivent à grands pas pour le plus grand plaisir des enfants et de nous tous. A la rentrée, nous pourrions nous réjouir d'avoir des effectifs d'enfants stables nous permettant de maintenir l'ensemble des classes ouvertes. Nous sommes toujours en attente des courriers d'attributions des demandes de subventions de l'Etat et du Département. Par conséquent, les travaux des sanitaires de l'école primaire seront programmés en juillet et août de l'année prochaine.

Enfin, je souhaite rendre hommage à Marie-Christine Baquet, personne importante de la vie associative qui nous a quitté fin mai. Présidente de l'association Art, Vin et Patrimoine, elle avait créé «les peintres dans la rue» évènement sur un week-end durant lequel une trentaine d'artistes de tout âge et horizons venaient pour peindre un lieu de notre commune. Plusieurs de ces magnifiques tableaux sont toujours exposés à la mairie. A travers ces tableaux, c'est à toi Marie-Christine que nous pensons tous les jours, tu es là bien présente parmi nous, dans ta commune. Je te remercie au nom de tous les Barsacais pour tout ce que tu nous as apporté.

Je vous souhaite de très bonnes vacances à toutes et tous.

Dominique Cavaillois
Maire de Barsac

LA VIE ENSEMBLE est le journal communal édité par la Mairie de Barsac - 23 place Paul Doumer 33720 Barsac - 05 56 27 43 00 - mairie@barsac.fr - Directeur de la publication : Dominique Cavaillois - Photos : Adobe Stock Photo, Muriel Miccoli - Graphisme et rédaction : Mairie de Barsac - Impression : Sauternes Impression à Toulence - Dépôt légal : à la parution - Reproduction interdite - Imprimé sur papier recyclé.

PRÉSENCE DES ÉLUS au conseil municipal

	11/04	13/05	10/06
Dominique CAVAILLOIS	✓	✓	✓
Philippe BLOCK	✓	✓	P
Katell BEDOURET-EYHARTZ	✓	✓	P
Xavier MUSSOTTE	✓	P	P
Virginie CAILLIEZ	P	P	✓
Mathias LOUIS	✓	✓	✓
Cédric PRAT	✓	P	✓
Cyril CAILLIEZ	✓	✓	P
Mohameth TRAORE	P	✓	✓
André DUBOURDIEU	✓	✓	✓
Damien AUDEMA	✓	A	✓
Corine BONNESOEUR	✓	P	A
Alban MAUCOUVERT	✓	✓	✓
Michel GARAT	✓	✓	✓
Sandra CHADOURNE	✓	P	P
Pascale NION	✓	✓	✓
Patrick GRASZK	P	✓	✓
Benoît TRABUT-CUSSAC	✓	P	P
Isabelle ROY	A	A	✓

Légende : ✓ Présent P: Pouvoir A: Absent

LE CARNET

Naissances

Léon WELT BOURSQUOT, le 7 juin 2024
Chez Camille BOURSQUOT et Boris WELT

Mariages

Bernadette RONTEIX & Olivier BERNADET
le 25 mai 2024

Camille, AXELLE ONDINA & Axel CANAC
le 25 mai 2024

Karine VILLOTA & Sébastien LEMPEREUR
le 1^{er} juin 2024

Marie-Bénédicte DESTRAC Thomas CHAMPUY
le 8 juin 2024

Anais JACQUIN & Clément AUBAN
le 8 juin 2024

Elodie ALVAREZ & Adrien DARMON
le 15 juin 2024

Mathilde CANTELOUP & Sébastien MENDES ANES
le 22 juin 2024

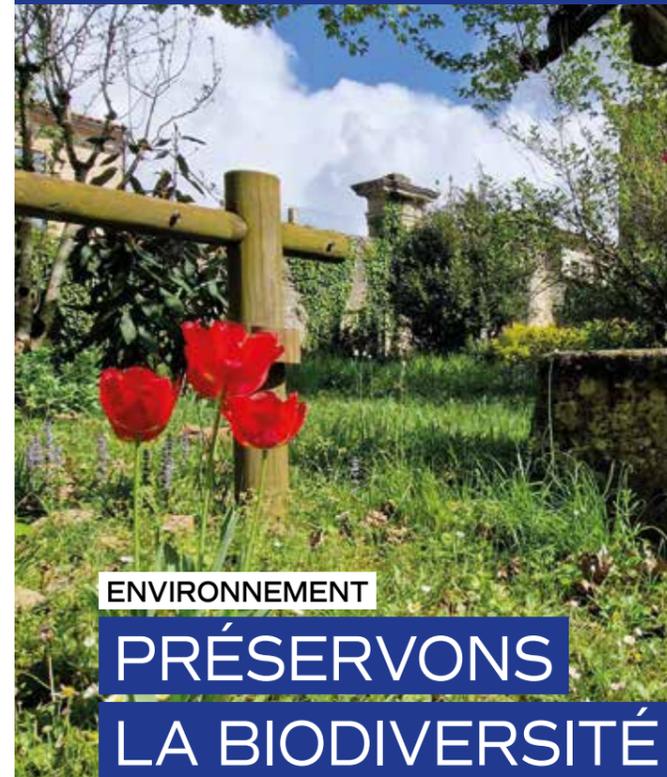
Pacs

Charlotte NICAUD & Jocelyn MAURAN, le 22 mai 2024
Barbara DUPUY & Aurélien DARMAGNAC, le 18 juin 2024
Aliénor MAURY & Marc BONNENFANT, le 04 janvier 2024

Décès

Monique DAZY, veuve ORTIZ, le 30 mars 2024
Dominique LÉRAUT, le 11 avril 2024
Abdellatif KHORSI le 21 mai 2024
Marie-Christine Baquet, le 24 mai 2024

La vie municipale



ENVIRONNEMENT

PRÉSERVONS

LA BIODIVERSITÉ

La météo de ces derniers mois a mis à rude épreuve nos agents techniques. Impossible de tondre par temps pluvieux. De plus, l'alternance pluie et soleil, propice au développement de la végétation, une bonne chose en soi pour dame nature, demande à nos agents des passages supplémentaires sur des espaces verts déjà entretenus. Le programme de tonte habituel a donc été fortement perturbé.

Cependant, il est bon de rappeler que notre commune est engagée depuis 2013 dans une démarche de gestion écologique des espaces publics et que le zéro pesticide est obligatoire au niveau national depuis le 1^{er} janvier 2019. Sur ce principe, les zones de tonte sont réduites, le désherbage manuel et mécanique est privilégié et les passages sont espacés dans le temps permettant ainsi de recréer des environnements naturels qui respectent le cycle naturel de la faune et la flore. La présence de végétation spontanée n'est donc pas obligatoirement le fruit d'une négligence des services techniques mais bien une volonté de préserver la biodiversité. Et contrairement aux désherbants chimiques, qui sont nocifs pour la santé et l'environnement, les herbes folles ne sont ni sales, ni dangereuses.

Enfin, si l'entretien des espaces publics est à la charge de la commune, chaque citoyen a le devoir d'entretenir son trottoir. De la même façon, les herbicides sont proscrits tout comme le gros sel et le vinaigre d'alcool, car, contrairement aux idées reçues, ils détruisent la faune et la flore.



Le point sur le budget 2024

Les comptes administratifs 2023 et les budgets prévisionnels 2024 ont été votés lors du Conseil Municipal du 11 avril 2024 à la Mairie.

Budget principal de la commune

Fonctionnement 2 413 637,24 € + Investissement 1 581 008,83 € = Total 3 994 646,07 €

Budget service communal d'assainissement

Fonctionnement 472 933,21 € + Investissement 224 073,98 € = Total 697 007,19 €

La fiscalité 2024

Les taxes locales de bâti et non bâti n'augmentent pas comme s'est engagé monsieur le Maire, Dominique Cavaillois, lors de la présentation de ses vœux à la population en janvier. Les élus du Conseil ont voté une augmentation de la Taxe d'Habitation qui ne concerne que les habitations secondaires.

Taxe foncière sur le bâti : 31,17%

Taxe foncière sur le non bâti : 75,78%

Taxe habitation : 10,96% (10,03% en 2023)

JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND Voyage en Allemagne

Depuis plus de 50 ans a lieu l'échange entre les communes de Wöllstein et Barsac dans le cadre du jumelage Franco-Allemand. Une année sur deux, nos amis germaniques passent la frontière pour venir à notre rencontre. Cette année, c'est à notre tour de leur rendre visite. Une délégation, composée des membres du Conseil Municipal et de barsacais, participera au déplacement du 19 au 23 juillet prochain. Les participants seront hébergés sur place par les familles d'accueil et recevront leurs amis chez eux l'année prochaine.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

LE CONTRÔLE ANNUEL CONFORME

Au titre de l'année 2023, le système d'assainissement de Barsac est évalué conforme en collecte, équipement et performance.

Chaque année, le service en charge du contrôle vérifie la conformité du système d'assainissement, sur la base de l'année précédente. Le jugement de la conformité porte sur le fonctionnement global du système de collecte et de traitement des effluents, des équipements de la station et du contrôle du rejet des eaux usées. Cette visite a eu lieu le 16 mai dernier en présence de la police de l'eau, Christine BARON et Marina MAUMY, inspectrices de l'environnement au Service eau et nature de la DDTM de la Gironde, M. Stephen MOULINIER, responsable des services techniques, M. Patrice ROBIN, agent technique en charge de l'exploitation de la station, M. BLOCK, 1^{er} adjoint au Maire, M. Laurent ROCCO, du cabinet BERCAT maître d'ouvrage de la station, et M. Philippe LAMARTINY, de la SATESE (qui assiste les Collectivités Territoriales dans la mise en place et la gestion de leurs systèmes d'assainissement collectif).

Une station écologique

La station d'épuration écologique, sur lit de roseaux, a été mise en service fin 2011. Ses portes ont officiellement été ouvertes en décembre 2012 après l'achèvement des derniers travaux de démantèlement des anciennes installations et l'aménagement des accès. Le réseau d'assainissement a ensuite été étendu aux quartiers du Port et Graveyron en 2014 puis au quartier Hallet en 2020 portant ainsi à 75% le réseau de la commune raccordé au réseau d'assainissement collectif.

Une surveillance 7/7j

C'est une attention particulière qui est portée au quotidien à la station d'épuration. Parmi ses fonctions, Patrice Robin, agent technique, assure la surveillance de la station et effectue les premières interventions. Le week-end, une permanence est assurée par un agent d'astreinte pour contrôler les 11 postes de relevages répartis sur la commune et intervenir en cas d'urgence.

Fonctionnement en régie

Si l'eau potable est distribuée par le Syndicat des eaux de Barsac, Preignac et Toulence, l'assainissement collectif est quant à lui géré par une régie municipale. Ce mode de fonctionnement permet aux barsacais de bénéficier du service au prix coûtant classé parmi les plus bas de Gironde et bien en dessous de la moyenne nationale. La facturation des deux services, fourniture de l'eau et assainissement, est établie par le Syndicat des eaux Barsac, Preignac, Toulence.



Vos toilettes ne sont pas une poubelle !

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la station d'épuration, les protections périodiques (tampons, serviettes hygiéniques), les préservatifs, ainsi que les lingettes (mêmes biodégradables) doivent être jetés à la poubelle et non dans les toilettes. « Nous récupérons 15kg de déchets environ par semaine ! », témoigne Patrice Robin. Il doit régulièrement intervenir sur le terrain pour vider les bacs de relevage. Notre station d'épuration écologique sur lit de roseaux ne peut pas recevoir ces déchets qui finissent par boucher les pompes. Les nombreuses interventions alourdissent le coût d'entretien de la station d'épuration qui se répercute ensuite sur la facture des utilisateurs.



PROJET VOIES DOUCES

Ça roule !

Projet d'aménagement phare de ce mandat, destiné aux déplacements non motorisés tels que la marche ou le vélo, il vise à promouvoir des alternatives à la voiture pour des déplacements de courtes distances.

Suite à l'élaboration des besoins et usages de la commune par la commission voies douces, nous avons réalisé une étude de faisabilité avec le Bureau d'Etude ARD INFRA en 2021. Cette étude de faisabilité avec des premières estimations budgétaires nous a permis de réaliser des demandes de subventions. Cette étude a permis de sélectionner les différentes routes utilisables et adaptées à notre projet.

Une première réunion publique a eu lieu le 26 novembre 2021. La commission voies douces a transmis à Monsieur le Maire un ordre de priorité des différents tracés étudiés.

Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation des études de détails et rédaction du dossier d'appel d'offre pour le premier tracé retenu, partant du quartier Miailhe jusqu'au centre bourg.

La réunion du 27 juin a permis de présenter le dossier aux barsacais et barsacaises, d'évoquer le planning des travaux. L'équipe municipale se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Damien AUDEMA, Conseiller Municipal, Vice-Président de la commission « Voies Douces »



EN IMAGES

SÉJOUR EN NORMANDIE

Tous les ans, pour clôturer en beauté leur dernière année du cycle élémentaire, les élèves de CM2 partent en voyage scolaire. Cette année, du 3 au 5 juin, direction la Normandie à l'occasion des 80 ans du débarquement. Au programme de ces 3 jours, menés tambour battant, visite des sites historiques du mémorial de Caen, du cimetière de Colleville-sur-Mer et de la Batterie de Longues-sur-Mer, initiation au char à voile et enfin excursion au Mont Saint Michel et ses sables mouvants sur la Baie. Ce séjour leur laissera, sans aucun doute, de très beaux souvenirs. Le voyage a été financé grâce à l'achat de gâteaux par tous les parents d'élèves tout au long de l'année avec la participation de la Mairie, Kréativ Events et l'AIPEEB ainsi que le don généreux de Marie-Christine Baquet, présidente d'Art Vin et Patrimoine, qui a tenu, avant son départ, léguer les fonds de l'association à l'école.



C'est la fin de l'année, Vive la rentrée !

Un coup de pouce pour les activités extra scolaires



Les élus ont mis en place le dispositif « Coup de pouce aux familles », car il est important que les enfants puissent exercer une activité en dehors du temps scolaire. Si vous souhaitez inscrire votre ou vos enfants, âgés de 3 à 13 ans, dans une association sportive ou culturelle de Barsac (ou dont l'activité se situe sur la commune ou Preignac pour les associations jumelées ou fusionnées), vous bénéficierez d'une réduction de 25€ sur le montant de l'inscription. Une seule réduction sera attribuée par enfant. Sport, musique, arts plastiques, danse... les associations barsacaises sont dynamiques et regorgent d'activités. Il ne vous reste plus qu'à faire votre choix !

Goûter de la rentrée scolaire

A l'issue de leur 1^{ère} journée d'école, les enfants, accompagnés de leurs parents, sont invités au traditionnel goûter de la rentrée offert par la Mairie. Ce moment de partage est l'occasion de présenter l'équipe éducative ainsi que l'ensemble du personnel communal œuvrant pour les enfants. **Rendez-vous dans la cour de l'école élémentaire lundi 2 septembre à partir de 16h30**



Le Club Nature reconduit

La commune reconduit le Club Nature pour la prochaine rentrée scolaire. Mise en place depuis 5 ans sur le temps périscolaire, cette activité est extrêmement appréciée par les enfants. Au travers du club, les enfants, par roulement de 12 participants à chaque période, peuvent jardiner, cuisiner, fabriquer des hôtels à insectes, étudier les abeilles, le tri des déchets, etc. Ce dispositif est financé à 50% par le Département, soit 1 691€. Une demande de subvention a été déposée dans ce sens.



RESTAURANT SCOLAIRE

Nos aînés à la cantine

Depuis le mois de mai, les aînés du Club Soleil d'Automne du Club Soleil d'Automne partagent leur repas en compagnie des enfants au restaurant scolaire. Six adhérents du club s'alternent un mardi sur deux. Ils commencent le repas avec les élèves de maternelle et terminent avec les plus grands. Ce moment propice aux discussions permet des échanges conviviaux entre les générations. À la demande du Club Soleil d'Automne, ce projet a vu le jour en coordination avec la majorité et les agents du restaurant scolaire.

Des repas de qualité pour tous

A compter de la rentrée, le prix du repas servi au restaurant scolaire est fixé à 3,80€. La préparation coûte en moyenne plus de 7€ par repas. La différence est prise en charge par la commune afin d'alléger la part financière des familles et permettre, ainsi, au plus grand nombre de bénéficier de ce service. Presque 200 repas sont servis chaque jour, soit la quasi-totalité des enfants scolarisés. Ils sont préparés quotidiennement par notre cuisinier professionnel à partir de 80% de produits frais, et le plus souvent bio, en respectant la disponibilité des fruits et des légumes de saison ainsi que l'approvisionnement en circuit court chez les producteurs locaux. Le goût et la qualité sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir des papilles de nos petits écoliers.

L'accueil périscolaire animé

Pour la prochaine rentrée, les tarifs de l'accueil périscolaire du matin et du soir varient entre 0,25€ et 0,50€ par demi-heure suivant le coefficient familial. Pour les extérieurs ou les dossiers non à jour, il est fixé à 1,75€. Durant ce temps d'accueil, le goûter est offert par la Mairie aux enfants et un programme d'activités, concocté par l'équipe, est proposé. Etabli pour la prochaine rentrée autour d'un thème commun, il abordera « l'enfant dans tous ses états » à travers les différences, les émotions, le jeu, les arts, le sport et la nature.



En route pour la grande école

Chaque année, depuis 2008, les élèves quittant l'école élémentaire de Barsac pour le collège sont conviés à une cérémonie traditionnelle organisée par la Mairie. 23 élèves de CM2 ont ainsi été accueillis dans les jardins de la Mairie le mardi 25 juin. Entourés de leurs parents, chaque enfant s'est vu remettre un bon cadeau d'une valeur de 20€ avant de partager le verre de l'amitié. Nous leur souhaitons à toutes et tous une bonne route sur le chemin de la grande école !

PAROLES D'ENFANTS

Chaque trimestre, cette rubrique propose de donner la parole aux enfants avec une question simple sur un thème d'actualité. Retrouvons à travers leurs mots notre âme d'enfant. Petit florilège :

Quel a été ton plus beau souvenir cette année ?

"Venir à la garderie" Jacques MS

"Aller au zoo et à la garderie" Antoine PS

"La sortie au Cap Ferret" Samuel GS

"Mettre la musique au périscolaire" Arthur CM1

"Quand je joue avec mon amie Maëna" Lyla CM1

"La sortie en bateau" Rafael CP

"La sortie à la plage" Lorys CP

"Les maths et l'école" Dagmara CM2

"L'écriture, la Peinture et le dessin" Sofia CM2



EXPOSITION MILITARIA 39/45
SAMEDI 6 JUILLET 2024
À PARTIR DE 11H
CHÂTEAU GRAVAS



**+ CONFÉRENCE
SUR LA LIBÉRATION
DU SUD OUEST**

**Entrée
libre**

PAR DOMINIQUE LORMIER À 14H30
COMMÉMORATION

80 ANS DE LA LIBÉRATION

Rendez-vous samedi 6 juillet à 9h30 au monument aux Morts place Franck Chassaigne pour commémorer les 80 ans du débarquement. La cérémonie, avec dépôt de gerbe, sera animée par la Banda Los Gaujos et suivie d'un accueil convivial sous la halle avec petit déjeuner offert. Pour poursuivre, le Château Gravas propose une Exposition « Militaria 39/45 » à partir de 11h avec une conférence sur la libération du Sud-Ouest par Dominique Lormier à 14h30.



CCAS Prévention canicule

Pendant l'été et par mesure préventive, le CCAS tient un registre des personnes sensibles pour assurer leur recensement et l'intervention rapide des services sanitaires et sociaux en cas de vague de chaleur. N'hésitez pas à renseigner

vos numéros ou celui d'une personne de votre entourage que vous estimez fragile ou en danger directement auprès du CCAS au 07 78 69 10 86. Ce geste simple peut non seulement rompre l'isolement mais surtout sauver une vie.



ATELIERS SÉNIORS

Form' Equilibre

L'ASPET Gironde, en partenariat avec le CCAS de Barsac, propose un nouveau cycle d'ateliers sur le thème « Form'Equilibre » à partir du 19 septembre de 10h à 11h30 tous les jeudis au foyer multi assos. Constituez une véritable « boîte à outils » avec des conseils et des techniques pour vous aider à garder votre équilibre en toute circonstance et créer autour de vous un environnement sécurisé. Ces ateliers, sont gratuits et ouverts à tous à partir de 55 ans, quel que soit le régime de retraite.

Sur inscription au 05 57 99 79 39
Plus d'infos : www.asept-gironde.fr

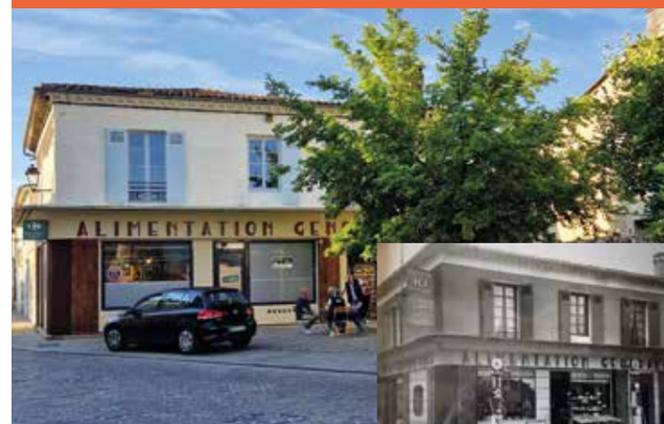
Vous vous êtes installés à Barsac il y a un an ou moins ? L'équipe municipale vous souhaite la bienvenue et vous invite le jeudi 26 septembre à partir de 18h30 pour un moment de rencontre convivial dans les jardins derrière la Mairie. Inscrivez-vous au 05 56 27 43 15

CHANTIERS DU FLEUVE

Nouveau service : Entretien de vos espaces verts

Les Chantiers du Fleuve, ateliers d'insertion du CEID de Barsac, propose, aux barsacais des travaux d'entretien des jardins et/ou d'évacuation des déchets verts, sur devis préalable et sous réserve d'adhésion à l'association pour la modique somme de 5€ à l'année. Les Chantiers du Fleuve permettent l'emploi de 15 et 18 personnes en contrat d'insertion à durée déterminée pouvant aller jusqu'à 2 ans. Les salariés sont encadrés et accompagnés par une équipe composée de deux encadrants techniques, professionnels de l'entretien, de l'environnement et du bâtiment, d'une accompagnatrice socio-professionnelle et d'un agent administratif sous la houlette de Guillaume Strady, responsable de la structure.

Renseignements : Guillaume Strady – 06 38 20 19 01 leschantiersdufleuve@ceid-addiction.com



L'alimentation générale et ses 2 pompes à essence à l'époque

L'alimentation générale renaît

Pendant trois générations, la famille Lanneluc a tenu l'alimentation générale située face à l'église de Barsac. C'était aussi une station-service et le lieu de rencontre du village avec son bar. Les 2 pompes à essence ont été supprimées dans les années 90 suite à l'interdiction des cuves dans le Centre Bourg. Au même moment, suite au départ à la retraite du petit fils Lanneluc, Mme Geneviève Guichenev et M. Purgaton ont successivement repris la gestion du commerce jusqu'au début des années 2000, date à laquelle le commerce a définitivement fermé ses portes. Laisse à l'abandon pendant presque plus de 20 ans, le bâtiment a été revendu depuis peu par la famille Lanneluc, encore propriétaire des murs, à un investisseur. Après d'importants travaux de réhabilitation, l'alimentation générale a rouvert ses portes fin juin sous l'enseigne Carrefour Express. En concertation avec les architectes des Bâtiments de France, l'aspect d'origine extérieur de ce bâtiment emblématique de Barsac a été conservé par les repreneurs.



Le spot de l'été à ne pas rater

Patrick Marzac, enfant de Barsac, revient aux sources. Gérant du bar à bières « Le Chronos » à Podensac depuis 6 ans, il a choisi d'installer son nouveau projet, avec sa femme Katia et son cousin Frédéric, au Port de Barsac. C'est dans ce cadre verdoyant en bord de Garonne que l'équipe de la guinguette « Le Kairos » vous accueille depuis le mois de mai pour partager une planche autour d'un verre en bonne compagnie. « Le Kairos » est ouvert de mai à fin octobre de 11h30 à 22h non-stop sauf mardi et le dimanche soir.



Après 13 ans de bons conseils, André Bendenoun a passé le relais fin mai à Kamel Houamel, votre nouveau pharmacien. Bienvenue à lui et bonne retraite à André !



BOUCHERIE GUICHENEV

Notre boucher bientôt de retour

Comme vous l'avez tous vu ou entendu, la boucherie est fermée depuis le mois de mai. Après une chute accidentelle, notre boucher Eric a dû être opéré et se remet doucement de ses blessures. En attendant de pouvoir rouvrir son commerce, Eric reprend peu à peu ses activités aux côtés de sa femme Dolorès. Retrouvez à la vente au Tabac-Alimentation Guichenev une partie de ses produits, issus des mêmes fournisseurs. Nous lui souhaitons un bon rétablissement et ne manquerons de communiquer sur sa réouverture prochaine.

La saison estivale ouverte à la Maison des Vins de Barsac

Pour le plus grand plaisir de tous, la Maison des Vins de Barsac reprend du service pour la saison estivale grâce à l'élan et la passion des vigneron de l'appellation Barsac. De la mi-juin à la fin août, elle sera animée tour à tour par les Châteaux membres de l'association. Chaque semaine, un vigneron prendra les rênes de la maison pour partager sa passion et ses vins uniques (vente au verre/bouteille à consommer sur place ou vente de bouteilles à emporter). Plus d'infos : www.chateaucaillou.com / [/maison-des-vins-de-barsac-sauternes](http://maison-des-vins-de-barsac-sauternes)

SOLEIL D'AUTOMNE

Sorties estivales

Les adhérents du Club Soleil d'Automne se sont rendus en Lot et Garonne le 18 juin dernier. Au programme de cette journée, visite et dégustation dans une d'une ferme à Mezin puis découverte avec une note d'humour du village de Moncrabeau et ses menteurs l'après-midi. La prochaine sortie est prévue le 9 juillet au parc animalier de Landiras suivi d'un repas au restaurant. Départ de Barsac en co-voiturage. Après une pause en août, le club reprendra ses activités en septembre. Inscription et informations auprès de Thérèse Goux au 05 56 62 46 53 ou 06 76 61 53 07



ART VIN ET PATRIMOINE

Hommage à Marie-Christine

Après une longue lutte contre la maladie, Marie-Christine Baquet, figure emblématique de Barsac, nous a quitté fin mai. C'est avec détermination et cœur que cette grande dame a œuvré pendant plusieurs décennies pour mettre en valeur le patrimoine de la commune à travers l'association « Art Vin et Patrimoine » dont elle était la créatrice et présidente. En plus d'expositions d'artistes, nous nous souvenons de ses rendez-vous phares comme les « Rencontres de l'art et du vin dans les châteaux » ou encore le concours annuel des peintres dans la rue « Les Automnales de l'Art » dont de nombreuses œuvres lauréates ornent les murs de la Mairie de Barsac aujourd'hui. Monsieur le Maire et son conseil s'associent au deuil de la famille.

NOUVEAU COMITÉ DES FÊTES

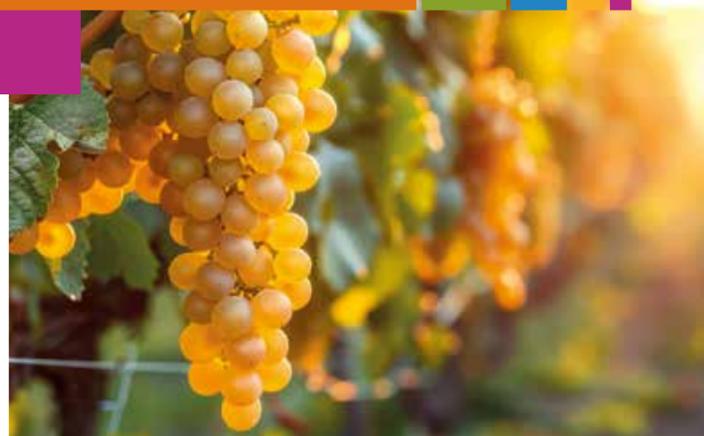
Fête de la rentrée

Le Nouveau Comité des Fêtes organise la Fête de la Rentrée du 30 août au 1^{er} septembre. Ouverture de la fête foraine vendredi à 19h. Samedi 31 août, marché gourmand et artisanal à partir de 18h et concert gratuit à 21h avec le groupe Ze Trio et son chanteur Eric Darkan. Dimanche 1^{er} septembre, vide grenier avec grillades au stand restauration (2€/m avec café et croissant offert aux exposants).

TRIBUNE LIBRE

Non au projet « Voies Douces », inutile et coûteux

De nombreuses démissions sont intervenues au sein du conseil municipal depuis le début de la mandature. A notre tour, nous avons abandonné nos fonctions de déléguée et d'adjoints au CCAS et aux finances en conservant nos sièges de conseillers municipaux pour continuer à représenter les administrés. Nous siégeons désormais dans le groupe d'opposition « Avançons pour Barsac ». Nous sommes opposés au projet d'aménagement de « voies douces » qui ne sont en fait que des voies partagées entre automobilistes et cyclistes. Un montant total de 872 834 € est inscrit au budget 2024 pour cette opération. A la place de cette dépense, nous aurions pu refaire immédiatement les toilettes de l'école primaire (106 737 €) dont la réfection est encore retardée et rénover le chauffage de la salle Bastard (304 191 €) souvent en panne ou bien encore entretenir correctement espaces verts et routes. Notre opposition sera constructive afin d'offrir une alternative à la gestion actuelle éloignée du quotidien des habitants. **Notre collectif « Avançons pour BARSAC » est à votre écoute : contactez-nous à l'adresse suivante : pourbarsac@gmail.com. Michel GARAT, Pascale NION, Sandra CHADOURNE**



LES AMIS DE L'EGLISE

Fête des Vendanges

L'association Les Amis de l'Église vous invite sur le port de Barsac à venir fêter les vendanges 2024 le samedi 14 septembre. A partir de 15h30, de nombreuses activités seront proposées : exposition de matériel ancien de vendanges, chevaux de labour, atelier de dégustation, découverte des senteurs du vin, conférence sur la vigne et le port de Barsac, expo photo, etc. La messe dominicale avancée sera célébrée en plein air à 18h30 et à partir de 19h30, la guinguette de l'association proposera de dîner sous les arbres, accompagné par un concert gratuit de Jazz Manouche des Zig de Belleville. Les bénéficiaires de cette fête permettront de participer à la restauration de la toiture et des chénaux de l'Église. Renseignement au 06 08 97 84 26



CLUB DE SCRABBLE

Bravo aux finalistes

35 participants se sont affrontés lors du Tournoi de Scrabble organisé par le Club de Scrabble le samedi 1^{er} juin dans une ambiance amicale. Bravo aux lauréates, Elisabeth Casamayou de Toulence qui remporte le 1^{er} prix ainsi qu'à Françoise Delas de Podensac, Sylvie Heriaud de Podensac, Laurence Arnouin de Preignac, et Sylvie Sbrissa de Toulence finalistes de la 2^{ème} à la 5^{ème} place. Après la remise des cadeaux, les participants ont apprécié le petit goûter offert par la Mairie et les gourmandises confectionnées par deux bonnes volontés du Club.



ART'IMAGE

Sorties photos

Parmi les dernières activités du Club Photo, les membres étaient invités à participer à l'exposition de Carignan avec la présence de l'invité d'honneur astrophotographe. Les adhérents sont ensuite partis en voyage du 27 mai au 07 juin dans les Vans en Basse Ardèche et ont proposé des sorties photos au Teich et à St Emilion suivant la météo. **Pour rejoindre le club photo, contactez Alain Chérière au 06 40 35 06 60**

JUDO CLUB BARSACAIS



LA RENTRÉE

SPORTIVE !

Le judo club barsacais a clôturé sa saison par la remise des récompenses et un repas festif salle Bastard le 14 juin 2024. Cette saison a été particulièrement active et riche en podiums. Les judokas du club se sont distingués dans de nombreuses compétitions et le club était représenté par Jules BALLADE et Adam PETIT dans la catégorie cadets au niveau national les 18 et 19 mai dernier, ce qui est très prometteur pour ces deux jeunes et motivant pour les licenciés judokas du club ! C'est avec plaisir que nous accueillerons de nouveaux licenciés, dès le mois de septembre 2024 : débutants ou non et quel que soit votre âge (à partir de 4 ans), vous pourrez intégrer nos cours de jujitsu (self défense), de judo, de taïso (renforcement musculaire) ou de judo adapté. Il n'est pas nécessaire d'avoir débuté à l'âge de 4 ans pour s'inscrire au judo. Nous accueillons régulièrement de nouveaux licenciés et des ceintures blanches aux cours, enfants, adolescents ou adultes, et avons à cœur d'aider chacun à progresser. Pour l'ensemble des disciplines proposées, il vous est possible de bénéficier de deux cours d'essais gratuits (kimonos mis gracieusement à votre disposition).

Les inscriptions auront lieu au dojo, rue du stade, tous les soirs du 2 au 6 septembre de 17h à 19h.

Les cours reprendront la semaine du 9 septembre 2024



Journées Européennes du Patrimoine

A l'occasion des Journées du Patrimoine, samedi 21 et dimanche 22 septembre, l'église Saint Vincent sera ouverte de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. L'Association des Amis de l'Église vous accueillera afin de vous faire visiter ce magnifique édifice classé ainsi que son orgue. Des concerts improvisés d'orgue auront lieu tout au long de ces 2 journées.



DU 4 AU 7 JUILLET

Festival Libre Cour

L'opéra s'invite dans un écrin de fête de village lors de cette 4^{ème} édition du festival d'art lyrique organisé par Libre Cour du 4 au 7 juillet.

4 jours de concerts, récitals, théâtre musical pour toute la famille, les connaisseurs ou les découvreurs au cœur du village ou dans le superbe cadre des Châteaux de Myrat et Doisy-Daëne. Masterclass et ateliers amateurs, dégustations de vin, spectacle pour les enfants, buvette et guinguette pour se restaurer et se désaltérer entre les concerts. Venez passer un moment inoubliable !

Tarifs : Concerts entre 15€/8€ et 20€/10€, certains évènements sur participation libre. Pass 4 jours à 80/40€. Gratuit - de 12 ans. Tarif réduit pour les barsacais, sur justificatif de domicile.

Réservations et infos : 06 60 22 22 39 - libre-cour.fr



SAMEDI 13 JUILLET

PIQUE-NIQUE DE LA RÉPUBLIQUE

A partir de 19h le samedi 13 juillet, venez partager votre pique-nique en famille ou entre amis autour de grandes tablées installées sous la Halle de Barsac avec animation DJ suivi du feu d'artifice, offert par la Mairie au Parc de Montalivet.

L'AGENDA de L'ÉTÉ

DU 4 AU 7 JUILLET

FESTIVAL LIBRE COUR

Programme et résa sur libre-cour.fr

SAMEDI 6 JUILLET

17E RALLYE BORDEAUX SUD-OUEST CLASSIC

Départ et arrivée au Château La Clotte Cazalis
Avec Ecurie Atlantique
Infos et inscriptions : www.ecurie-atlantique.net

SAMEDI 6 JUILLET

CÉRÉMONIE 80^e ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT

Monument aux morts place Franck Chassaing à 9h30

SAMEDI 6 JUILLET

EXPOSITION MILITARIA 39/45

Château Gravas à partir de 11h

SAMEDI 13 JUILLET

PIQUE-NIQUE DE LA RÉPUBLIQUE

Sous la Halle à partir de 19h suivi du feu d'artifice offert par la Mairie au Parc de Montalivet

SAMEDI 13 JUILLET

SUPER LOTO

Salle Bastard à 20h
Avec l'Île aux oiseaux

DU 30 AOÛT AU 1ER SEPT.

FÊTE DE LA RENTRÉE

Parc de Montalivet
Avec le Nouveau Comité des Fêtes

LUNDI 2 SEPTEMBRE

GOÛTER DE LA RENTRÉE

Ecole à partir de 16h30

SAM. 7 ET DIM. 8 SEPT.

CONVENTION DE TATOUAGE

De 10h à 19h Salle Bastard
Avec Liberty Tattoo

SAM. 7 ET DIM. 8 SEPT.

MARCHÉ DES ARTS

Foyer multi assos
Avec le Boudoir Ré-Créatif

SAM. 7 SEPTEMBRE

COURSE CYCLISTE Grand Prix de la Municipalité

La Pinesse départ à 13h
Avec le Vélo Club Barsacais

SAM. 14 ET DIM. 15 SEPT.

FÊTE DE LA VIGNE ET DU VIN

Port de Barsac
Avec Les Amis de l'Eglise

DU 2 AU 7 SEPTEMBRE

VENTE DE CARTES DE CHASSE

Mairie salle des mariages
Lundi 2 et jeudi 5 de 17h à 19h
Sam. 7 de 9h à 12h
Avec la Société de chasse

SAM. 21 ET DIM. 22 SEPT.

SALON ZEN

Salle Bastard. Entrée gratuite.
Avec l'Institut Aumbélia

SAM. 21 ET DIM. 22 SEPT.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Eglise de Barsac de 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Avec Les Amis de l'Eglise

DIM. 22 SEPTEMBRE

VIDE GRENIER

Parc de Montalivet
Avec #Ines pour les enfants malades

JEUDI 26 SEPTEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX BARSACAIS

Jardin de la Mairie à 18h30



SAM. 28 ET DIM. 29 SEPT.

12^{ÈME} FESTIVAL AFRICAIN NDADJE

Salle Bastard
Avec Amitié barsac Sénégal